



PME DURABLE

◀▶▶▶ 02

Coopérative forestière de Petit Paris : une « PME durable »

Mise sur pied il y a plus de cinquante ans, la Coopérative forestière de Petit Paris (CFPP) offre des services de travaux sylvicoles et d'exploitation forestière tout en œuvrant dans l'industrie du sciage, par sa filiale Produits forestiers Petit Paris, et dans la production de biomasse. Comptant quelques 220 travailleurs en forêt, dont 135 membres, et 100 travailleurs en usine, la coopérative constitue le moteur économique de la petite communauté de 650 habitants de Saint-Ludger-de-Milot. Ses efforts lui ont récemment mérité le prix d'excellence dans la catégorie Développement durable du Gala des lauréats 2019 de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est. Voici un aperçu des initiatives réalisées qui lui ont valu cette reconnaissance.

Un modèle d'économie sociale performant

La CFPP est la seule coopérative forestière au Québec intégrant à la fois dans leur modèle d'affaires l'ensemble des maillons de la chaîne industrielle forestière, tout en favorisant la concordance entre l'aménagement durable de la forêt et la transformation manufacturière de cette ressource. La coopérative compte parmi les coopératives forestières en importance au Québec, grâce à un chiffre d'affaires annuel de 35 M\$. Ses membres se partagent annuellement près de 16 M\$ en masse salariale, en plus de la répartition des profits sous forme de ristournes. Ayant fait accroître son chiffre d'affaires de 12 % en 2018, la Direction de la coopérative entend demeurer une entreprise innovante dans les diverses fonctions qu'elle exerce, et ce, tout en considérant les aspects sociaux, économiques et environnementaux dans ses pratiques.

Une entreprise soucieuse de ses travailleurs et de sa communauté

Soucieuse de la qualité de vie de ses travailleurs, la CFPP met tout en œuvre pour offrir des conditions de travail comparables aux grandes organisations. Les travailleurs bénéficient de nombreux avantages, notamment une assurance collective, un fonds de pension, des vacances allant jusqu'à 12 % du temps travaillé, des congés mobiles, un programme de reconnaissance en santé et sécurité au travail ainsi qu'un remboursement des frais de conditionnement physique. Ces actions leur ont permis de faire figure de leader dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail grâce à un taux moyen de cotisation de 60 % inférieur à celui que l'on retrouve dans l'industrie forestière, abaissant ainsi leur cotisation annuelle de 649 000 \$ à 207 000 \$.

La CFPP a mis en place divers programmes dans le but de maximiser ses retombées sur la communauté. Ainsi, un montant de 5 000 \$ est remis annuellement en dons et commandites auprès de diverses organisations de Saint-Ludger-de-Milot et ses environs. À l'occasion des Fêtes, la coopérative distribue

également aux membres des sommes enviabiles sous forme de cartes-cadeaux à dépenser dans les commerces de la région.

Multiplés initiatives environnementales

Les initiatives visant à réduire les impacts environnementaux des activités de la coopérative sont nombreuses. Sur ce plan, l'entreprise s'est dotée d'objectifs accompagnés d'indicateurs qui lui permettent de surveiller, de mesurer et d'analyser sa performance environnementale. Ainsi, depuis 2003, elle maintient la norme ISO 14 001, celle-ci définissant une série d'exigences en matière d'environnement.

Détentrice de deux certificats pour les chaînes de traçabilité, la coopérative est fière d'afficher ses produits qui proviennent de forêts certifiées et aménagées de façon durable, tout en permettant à ses clients d'en faire de même. Aussi, 100 % de son approvisionnement en forêt publique est issu de forêts certifiées durables selon le *Sustainable Forestry Initiative* (SFI).

Par ailleurs, la CFPP a fait l'acquisition en 2011 d'une bouilloire à la biomasse de 250 kilowatts. Celle-ci permet de couvrir les besoins énergétiques en chaleur de trois bâtiments de la coopérative. Pour l'usine, une chaudière au mazout lourd de 7 mégawatts a également été remplacée par une autre à la biomasse. Cette transformation a permis d'augmenter de 20 % la capacité de séchage de bois tout en réduisant les gaz à effet de serre (GES) de 3 363 tonnes. Enfin, la coopérative a mis en place un plan de renouvellement de la machinerie. Elle compte ainsi réduire de 15 % les émissions de GES pour chaque équipement remplacé.

Des retombées économiques enviabiles pour la communauté

Combinées au modèle coopératif, l'ensemble de ces actions font en sorte que la Coopérative forestière de Petit Paris est maintenant reconnue comme un modèle en matière de développement durable. Elle sait désormais se faire remarquer au-delà de son coin de pays surnommée le « Petit Paris » en référence à la rivière Petit-Péribonka, ainsi que pour ses solutions d'affaires qui, en plus d'être lucratives, ont des retombées positives sur ses travailleurs, sa communauté et l'environnement.

Intéressés à en discuter?

418 668-7533 | lise.lacasse@cqdd.qc.ca